

Le bassin olympique

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **10 (1937)**

Heft Premier ~~Barbâche~~ plage de Bellerive, Lausanne
spécial:

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120550>

Nutzungsbedingungen

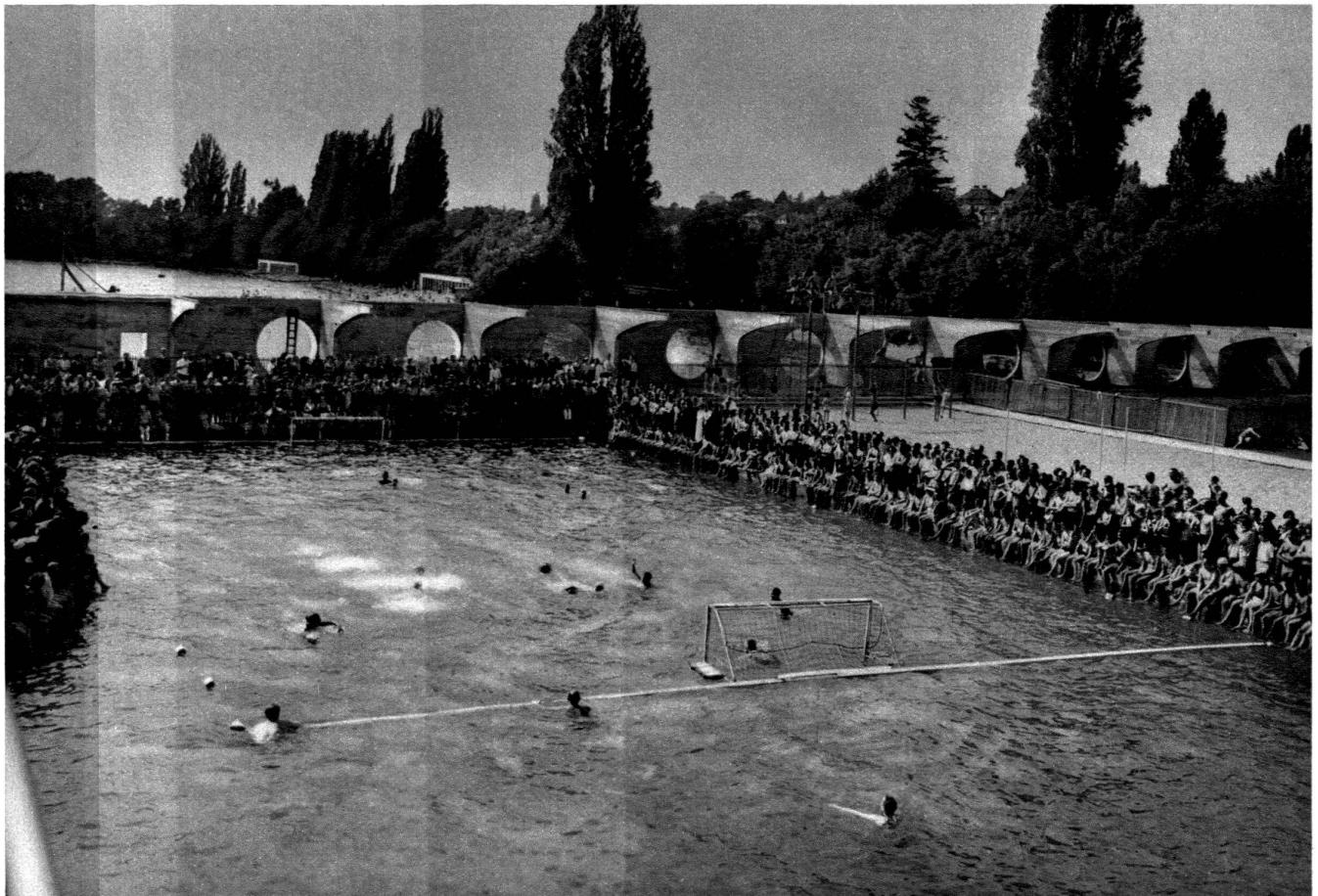
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

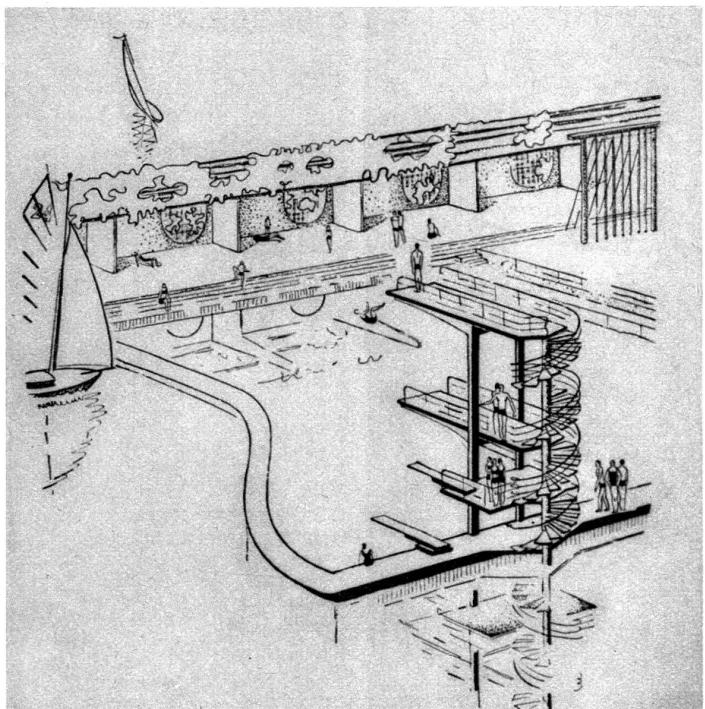
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE BASSIN OLYMPIQUE

Une innovation en son genre, car bien que placé en plein lac, il répond aux exigences de la F. S. N. et de la F. I. N. A., et réunit les nécessités sportives au charme de la nature, tout en assurant une eau propre. L'élargissement du bassin au droit du plongeoir a été prévu afin d'éviter les collisions entre nageurs et plongeurs (voir plan général, page 14.)

Les murs sud et est du bassin (côté lac) consistent en une enceinte formée par un double mur de palplanches entrelacées par des cloisons transversales et couronné par une large dalle de béton armé permettant à de nombreux spectateurs de prendre place autour du bassin. L'enceinte ainsi constituée résiste à une pression de dix tonnes par mètre courant. Le renouvellement complet de l'eau du bassin (4,5 millions de litres) se fait en soixante heures, au moyen d'une pompe de 20 litres-secondes, par une prise d'eau de 200 mm. de diamètre se trouvant à 100 m. au large. Outre cette conduite d'aspiration, il existe une conduite de refoulement de même section, permettant le vidage complet du bassin. Au moyen d'orifices de 7 cm. de diamètre en grande partie noyés, l'eau de renouvellement passe du bassin dans le double mur de l'enceinte ; de là, l'évacuation dans le lac se fait au moyen d'une ouverture dans la paroi extérieure sud, ainsi que d'une ouverture dans l'angle nord-ouest. Le réglage au niveau constant de 372.40 s'obtient, ainsi, automatiquement, par le déversoir d'évacuation situé entre les murs de l'enceinte.





Le solarium et la pergola sur la terrasse supérieure.

La plupart des photos ont été tirées sur film Kodak Panatomic